

Analyse de la couverture médiatique dans la presse écrite des cas d'homicides intrafamiliaux au Québec de 2007 à 2012

SYNTHÈSE

Mai 2015

Cette synthèse présente les résultats d'une analyse descriptive et exploratoire de la couverture médiatique des cas d'homicides intrafamiliaux. Elle constitue un volet d'une étude plus large visant à explorer les conséquences de cette médiatisation. L'étude répond au mandat confié par le Conseil de presse du Québec à Suzanne Léveillé, Michel Tousignant, Julie Laforest et Pierre Maurice. Le rapport complet est disponible en ligne sur le site du Conseil de presse du Québec.

Sommaire

Description de la couverture médiatique	2
Méthodologie	2
Principaux constats	3
Conclusion	7

Les homicides intrafamiliaux représentent environ le tiers des homicides commis au Québec. La catégorie d'homicide intrafamilial la plus fréquente est celle des homicides conjugaux, soit l'homicide du conjoint ou de la conjointe avec environ 15 cas par année. Les filicides, soit les homicides d'enfants tués par un parent, font en moyenne six à huit victimes par année. Enfin, on dénombre environ un familicide par année, soit un homicide des enfants et de l'autre parent avec ou sans le suicide de l'auteur¹.

Parmi les homicides intrafamiliaux, les décès d'enfants tués par leurs parents (filicides et familicides) suscitent une forte attention médiatique, notamment en raison de leur caractère inhabituel et sensationnel. Des cas particulièrement médiatisés ont d'ailleurs fait partie de l'actualité québécoise au cours des dernières années.

La couverture médiatique de la violence interpersonnelle, incluant les homicides intrafamiliaux, peut avoir des implications sur les croyances et les perceptions de la population quant à l'acceptabilité des comportements violents dans les relations de couple et au sein de la famille². Les médias peuvent également propager une image distordue qui ne reflète pas la réalité des problèmes sociaux qu'ils traitent. Par exemple, la couverture médiatique des mauvais traitements envers les enfants a tendance à mettre l'emphase sur les cas les plus graves, alors qu'ils sont moins fréquents³. L'intérêt des médias pour les formes les plus sévères et graves s'observe aussi dans la couverture des agressions sexuelles et de la violence en général⁴.

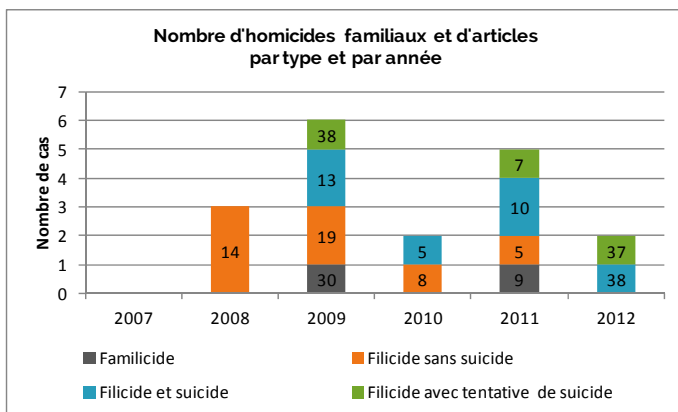
Au Québec, aucune étude à ce jour ne s'est penchée sur le traitement journalistique des homicides intrafamiliaux autres que conjugaux. La présente synthèse vise à faire état de la couverture médiatique dans la presse écrite des cas de filicides et de familicides survenus au Québec entre 2007 et 2012 et des effets éventuels qu'elle peut avoir sur la perception de cette problématique au sein de la population.

Description de la couverture médiatique

La description de la couverture médiatique des homicides intrafamiliaux* se base sur une analyse du contenu de la presse écrite concernant tous les cas survenus entre 2007 et 2012 inclusivement et ayant fait l'objet d'un article dans un quotidien.

Le graphique ci-dessous présente la distribution des 18 cas d'homicides intrafamiliaux répertoriés selon le type pour chacune des années de la période analysée, ainsi que le nombre d'articles pour chaque type d'homicide.

Nombre de cas d'homicides intrafamiliaux par type et par année et nombre d'articles



Note : Un cas d'homicide intrafamilial est un événement survenu au sein d'une même famille, sans égard au nombre de victimes.

Ce graphique démontre que l'année 2009 a connu le plus grand nombre de cas d'homicides intrafamiliaux, suivi de l'année 2011. En ce qui concerne la couverture médiatique, les années 2009 et 2012 sont celles où il y a eu en moyenne une plus grande couverture médiatique par cas, soit respectivement 16,7 et 37,5 articles par cas.

Lorsqu'on tient compte du type d'homicide, le filicide suivi d'une tentative de suicide est le type d'homicide intrafamilial ayant généré le plus d'articles, soit 82 articles pour 3 cas. Vient ensuite le filicide suivi d'un suicide avec 66 articles pour 6 cas, puis le filicide sans suicide abordé dans 46 articles pour 7 cas. Enfin, deux cas de familicide ont fait l'objet de 39 articles.

* Puisque l'analyse de la couverture médiatique porte exclusivement sur des cas de filicides et de familicides, le terme homicide intrafamilial désigne un filicide ou un familicide à moins de mention contraire.

Méthodologie

Sélection des articles

Les articles de presse ont été repérés à partir d'une liste des filicides et des familicides commis au Québec entre 2007 et 2012. L'information analysée couvre une période de deux semaines suivant la commission de l'homicide ou sa découverte. Les sources incluent *Le Soleil*, *La Presse*, *La Tribune*, *Le Droit*, *La Voix de l'Est*, *Le Nouvelliste*, *Le Devoir*, *Le Journal de Québec*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette*. Les textes d'opinions, les chroniques, les éditoriaux et les doublons ont été exclus.

Codification et analyse des articles

Une grille de codification des articles a été développée à partir de la littérature sur les homicides intrafamiliaux et sur la couverture médiatique des cas de violence. Le logiciel QSR NVivo 10 a été utilisé afin de faciliter et systématiser l'analyse de contenu des articles. L'analyse initiale a porté sur le titre de l'article, le langage utilisé pour qualifier l'acte homicide, la mention du moyen utilisé, l'attribution des motifs de l'homicide, la mention d'un message ou d'une lettre par l'auteur ou son conjoint, la référence à un cas précédent, les informateurs consultés, la référence aux médias dans les articles et la mention des ressources d'aide et des stratégies de prévention. Cette synthèse présente certaines caractéristiques de la couverture médiatique et celles des cas les plus médiatisés (nombre de victimes, profil atypique ou sexe de l'auteur, élément inusité).

Limites

Cette synthèse fait état des résultats d'une étude descriptive et exploratoire. Les constats qui en découlent ne permettent pas de tirer des conclusions sur l'impact (causalité et reproduction) de la couverture médiatique sur l'incidence des homicides intrafamiliaux. Pour des raisons méthodologiques, l'analyse de contenu a porté exclusivement sur des articles de la presse écrite et publiés dans les médias traditionnels.

La période choisie pour sélectionner les articles constitue également une limite, puisqu'elle n'englobe pas d'autres moments hautement médiatisés et susceptibles d'avoir un impact sur des personnes vulnérables et des conséquences sur les familles des victimes, tel qu'un procès. La période choisie permet néanmoins de mieux comprendre la couverture médiatique des cas au moment le plus important, soit lors de la révélation de l'événement au public. Il s'agit d'un des moments où il reçoit le plus d'attention de la population, d'autant plus que dans un tiers des cas analysés, aucun procès n'est prévu car l'auteur de l'homicide est décédé.

Principaux constats

+ Au total, 233 articles portant sur 18 cas de filicide ou de familicide commis entre 2007 et 2012 ont été analysés. 80 % de ces articles (187) sont parus dans la presse francophone, les autres articles (46) ont été publiés en anglais dans *The Gazette*.

Afin d'illustrer les principaux constats découlant de l'analyse de contenu, certaines citations sont présentées dans cette section à titre d'exemple. L'objectif étant d'illustrer la couverture médiatique des homicides intrafamiliaux de manière globale dans la presse écrite, ces citations ne sont pas associées à leur auteur ni au journal dans lequel elles ont été publiées.

De manière générale, la couverture médiatique des homicides intrafamiliaux est assez uniforme entre les articles et constante dans le temps. L'analyse des articles a permis d'en dégager certaines caractéristiques.

Une information détaillée et diffusée à « chaud »

L'information contenue dans les articles de journaux traitant des homicides intrafamiliaux est souvent très détaillée et est diffusée rapidement après la découverte de l'homicide. Un peu plus de 60 % des articles analysés (142) ont été publiés durant les cinq jours suivant la découverte de l'homicide.

Les circonstances y sont généralement présentées en détail (découverte, lieu, moyen utilisé, information sur les auteurs et les victimes) et l'information diffusée n'origine pas toujours de sources officielles. Cela s'explique entre autres par le fait que l'information est diffusée rapidement après la découverte de l'homicide et que la famille, les proches ou les connaissances peuvent être plus facilement accessibles dans un court délai.

Très rapidement, le moyen utilisé pour commettre l'homicide, le suicide ou une tentative de suicide est connu et diffusé pour la grande majorité des cas (12 sur 18) et il est mentionné dans 95 des 233 articles. Des premières pistes d'explication du geste sont également abordées, soit en rapportant des éléments de l'enquête policière ou des extraits de la réaction de la famille, des proches ou de la communauté.

Les articles publiés subséquentement (91 articles) s'intéressent surtout aux funérailles et aux réactions de la communauté, à l'évolution de l'enquête ou à la comparution et à la mise en accusation de l'auteur présumé.

Une emphase sur la teneur dramatique et spectaculaire de l'homicide

Les titres des articles sont parfois très explicites et mettent l'emphase sur la teneur dramatique et spectaculaire de l'homicide.

« *Nouveau-né dans un conteneur à déchets : la mère accusée de meurtre* »

Ils fournissent en général de l'information sur l'acte homicide en décrivant les circonstances de l'homicide, en faisant le point sur le déroulement de l'enquête, l'arrestation de l'auteur, son état de santé ou l'organisation des funérailles des victimes.

« *Funérailles de Sabrina et Amanda, sans leurs parents D'une tristesse infinie* »

L'expression « drame » ou « drame familial » se retrouve dans près de 30 % des titres des articles de presse analysés. Lorsqu'on s'intéresse au langage utilisé dans l'article, l'analyse fait ressortir que plus de la moitié des textes incluent au moins une fois le terme « drame ».

« *DRAME FAMILIAL À LONGUEUIL
Ultime hommage aux deux victimes* »

Les termes « meurtre » ou « homicide » qui font ressortir le caractère fatal et criminel du geste commis sont utilisés moins fréquemment, soit dans 16 % des articles.

Une incursion dans l'intimité des familles touchées

La nature même des homicides intrafamiliaux oblige les médias à se plonger dans l'intimité des familles et des proches touchés par un événement dramatique. Ils sont particulièrement sollicités pour fournir des explications sur les motifs ayant mené à l'homicide.

La famille et les proches des auteurs de l'homicide s'expriment généralement sur les motifs en rapportant des confidences, font part de leur stupéfaction et de leur chagrin ou prennent la défense de l'auteur en lui rendant un témoignage élogieux en soulignant qu'il était un bon père ou une bonne mère. Ils s'expriment également parfois sur les qualités des victimes.

« Sans antécédent judiciaire, (...) était dépeint hier comme un homme agréable et avenant. « Il était toujours très poli et agréable », a raconté hier (...) en montrant du doigt la porte de l'appartement de son voisin immédiat. »

Des tentatives pour expliquer l'inexplicable

La mort d'un enfant tué par un parent demeure un phénomène inusité et difficilement explicable. Certains articles en font état en mentionnant l'absence de signes annonciateurs.

« Un commis de dépanneur qui croisait souvent la mère et sa fille soutient que rien ne laissait présager qu'un tel drame pourrait survenir. »

Malgré ce caractère incompréhensible, les médias tentent de rechercher auprès de la famille, des proches, de la communauté et des experts des explications aux meurtres commis. Les motifs les plus souvent évoqués dans les articles pour expliquer les meurtres sont les problèmes personnels, les problèmes de santé mentale, les antécédents de violence, la séparation du couple et les litiges entourant la garde des enfants. Ces motifs correspondent aux connaissances issues d'études scientifiques sur le sujet¹.

Les problèmes personnels les plus souvent rapportés sont des difficultés financières ou des événements tragiques vécus par l'auteur de l'homicide. Ils sont présentés comme pouvant expliquer l'état dépressif de cette personne.

« (...) et sa femme, (...), étaient entre deux emplois et éprouvaient des problèmes financiers, ont relaté au cours des derniers jours les gens qui les ont côtoyés. Même si un stress professionnel ou financier n'explique pas à lui seul un suicide, c'est une cause importante de détresse psychologique, indiquent les experts que nous avons interviewés. »

Les problèmes de santé mentale énoncés comme cause de l'homicide sont principalement la dépression et des antécédents de comportements suicidaires, de perte de contact avec la réalité ou de mal intérieur. Bien que les psychologues et psychiatres puissent être la source qui mentionne cette possibilité, les proches, et même des membres de la communauté assez éloignée des auteurs ou des victimes (voisins, étrangers), attribuent aussi ce motif.

« La mère de famille était apparemment dépressive lorsque le drame familial a éclaté, le deuxième à Laval en une semaine. »

Certains situent les motifs de l'homicide dans une perspective plus large de violence familiale ou conjugale, principalement de la violence psychologique exercée envers le conjoint ou l'ex-conjoint. En effet, dans 8 des 18 cas, des antécédents de violence sont mentionnés par des proches ou des voisins.

« Des voisins et amis ont indiqué que le père avait déjà eu un comportement violent dans le passé. »

La séparation du couple est un motif discuté dans 7 des 18 cas. Un contexte de séparation est d'ailleurs présenté comme une explication commune des « drames familiaux », et ce, même si la séparation remonte à quelques années.

« Accusé de meurtre, il n'aurait pas accepté la décision de sa conjointe de rompre avec lui. »

Les litiges entourant la garde des enfants constituent également un élément clé pour expliquer le filicide dans la couverture médiatique (8 cas sur 18). Pour être en mesure de mettre de l'avant cette explication, les journalistes ont recours à des informations précises

provenant de la famille et de l'entourage proche (amis, collègues de travail) ou du voisinage.

« Une rupture amoureuse se serait terminée d'horrible façon à Longueuil, hier. Au milieu d'une dispute sur la garde des enfants et au sujet du logement familial, une mère et sa fille de 13 ans ont été sauvagement assassinées. Le conjoint de la femme, père des deux autres enfants du couple, a été arrêté à titre de principal suspect. »

Dans les cas d'homicides concernant des bébés victimes de mauvais traitements, les motifs mentionnés relèvent davantage des pleurs du nourrisson. Les relations tendues entre parent et adolescent à propos de pratiques religieuses ou culturelles ont été quant à elles mises de l'avant pour expliquer le cas d'une adolescente battue à mort par son père.

Caractéristiques des cas les plus médiatisés

Avec une moyenne de 3 cas médiatisés par année sur la période analysée, les filicides et les familicides, événements peu fréquents, à forte teneur dramatique et impliquant le décès d'enfants, constituent en soi un phénomène à grand intérêt médiatique. Cependant, tous les homicides intrafamiliaux ne reçoivent pas la même couverture médiatique.

Entre 2007 et 2012, cinq cas ont été davantage médiatisés et quatre d'entre eux ont reçu une couverture dépassant 30 articles sur une période de deux semaines. Ces cinq cas totalisent un peu plus du deux tiers des articles de presse analysés (160 sur 233). Ils sont survenus en 2009 (3 cas) et en 2012 (2 cas).

Les circonstances de l'homicide

Comme le démontre le tableau ci-dessous, les circonstances de l'homicide ou un élément inusité est apparent dans plusieurs cas : un pacte de suicide entre les deux parents, des messages annonciateurs sur un site de réseautage social le jour de l'homicide, le contexte de la commission de l'homicide (au moment d'une visite de garde qui aurait dû être supervisée), la méthode employée pour commettre l'homicide (noyade dans la baignoire), les liens de la famille touchée avec le crime organisé.

Caractéristiques des cas d'homicides intrafamiliaux les plus médiatisés entre 2007 et 2012

Cas avec une couverture de plus de 15 articles			Caractéristiques du cas				
N articles	Type d'homicides	Année	Nombre d'enfants victimes	Âge des victimes	Profil de l'auteur	Circonstances	Attribution des motifs
38	Filicide avec tentative de suicide	2009	2	5 ans 3 ans	Homme, médecin	Tentative de suicide par un moyen inusité	Séparation récente, litiges autour de la garde des enfants
38	Filicide avec suicide	2012	2	13 ans 11 ans	Homme	Messages annonciateurs sur les réseaux sociaux	Litiges autour de la garde des enfants
37	Filicide avec tentative de suicide	2012	3	5 ans 4 ans 2 ans	Femme	Homicides commis au moment d'une visite qui aurait dû être supervisée; noyade	Litiges autour de la garde des enfants
30	Familicide avec tentative de suicide	2009	3	12 ans 7 ans 4 ans	Femme	Pacte de suicide entre les deux parents	Problèmes financiers
17	Filicide sans suicide	2009	2	9 ans 8 ans	Femme, lien avec le crime organisé	Cause du décès non apparente	Problèmes financiers

Le profil atypique de l'auteur de l'homicide

Le profil atypique du parent homicideaire, tel que la notoriété entourant sa profession, ou le fait que l'auteur de l'homicide soit une femme contribue également à susciter davantage d'intérêt médiatique. La mère est l'auteure de l'homicide dans trois des cinq cas les plus médiatisés. Pourtant, dans 60 % des cas analysés dans cette synthèse, l'auteur de l'homicide est le père (11 cas sur 18), dans le tiers des cas la mère en est l'auteure (6 cas sur 18) et dans un cas seulement l'homicide a été commis par les deux parents.

Comme il ressort d'une étude réalisée au Royaume-Uni s'étant intéressée à la question, les cas pour lesquels le profil du parent homicideaire est atypique sont davantage médiatisés en raison de leur caractère encore plus inconcevable, tout comme les cas où il appert, après coup, que les services de santé ou les services sociaux auraient pu intervenir pour éviter l'événement⁵.

La proximité temporelle avec un autre cas

La proximité temporelle avec un autre cas peut également contribuer à susciter un intérêt médiatique accru. Par exemple, un familicide et trois filicides ont été commis successivement entre janvier et avril 2009, générant une présence des homicides intrafamiliaux quasi ininterrompue dans la presse écrite.

En plus des caractéristiques propres à chacun des cas, on remarque une recrudescence de l'intérêt pour certains homicides intrafamiliaux hautement médiatisés lorsqu'un nouvel homicide intrafamilial survient. Il arrive en effet que des parallèles soient faits entre deux cas hautement médiatisés, ce qui génère une nouvelle vague d'intérêt médiatique pour un cas précédent.

Le nombre d'enfants victimes

Dans les cas analysés, le nombre d'enfants victimes de l'homicide est un bon marqueur d'une « médiatisation » plus importante en termes de nombres d'articles publiés et de durée de la couverture. Les 5 cas d'homicides intrafamiliaux les plus médiatisés ont fait au moins 2 enfants victimes. Seulement deux des 13 autres cas répertoriés impliquent 2 enfants victimes et il y a eu une seule victime mineure dans les autres cas. Lorsque plusieurs enfants sont victimes d'un homicide intrafamilial, il est plus fréquent que la couverture médiatique se poursuive 5 jours après l'homicide. Cela

concorde avec une étude portant sur la couverture des homicides dans la presse britannique qui a fait ressortir que l'ampleur de la couverture des homicides augmente en fonction du nombre de victimes impliquées⁶.

Discussion

La façon dont les médias traitent de la violence conjugale et des homicides intrafamiliaux, qu'il s'agisse d'incidents rapportés ou de la problématique en général, peut avoir un effet sur la perception de cette problématique au sein de la population. À titre d'exemple, la couverture médiatique des homicides intrafamiliaux fait ressortir le caractère soudain et inexplicable du geste, ce qui laisse croire qu'ils sont presque impossibles à prévenir. Pourtant, l'analyse des dossiers du Bureau du coroner a permis de constater que dans la majorité des cas couverts par cette analyse, le geste a été précédé de conflits qui duraient depuis des semaines ou des mois, voire même depuis des années⁷.

Certaines caractéristiques de la couverture médiatique dans la presse écrite méritent réflexion en ce qui concerne l'impact qu'elle peut avoir sur les personnes touchées. Par exemple, si en général les articles analysés reflètent de la considération pour les personnes endeuillées, le désir d'attribuer un motif ou d'expliquer l'homicide intrafamilial donne lieu à une incursion dans la vie privée des victimes et de leurs familles. Or, les détails intimes révélés sur la vie familiale ou conjugale ne contribuent pas toujours à une meilleure compréhension de l'homicide. De plus, une place importante est accordée aux révélations et aux réactions provenant de voisins, de membres de la communauté ou même d'inconnus, apportant souvent peu d'informations factuelles et vérifiées sur le cas.

Par ailleurs, l'importance de trouver un équilibre dans la manière de rapporter les faits a été soulignée par plusieurs acteurs concernés par le traitement médiatique des homicides intrafamiliaux⁸. Par exemple, la couverture ne doit pas porter uniquement sur les témoignages élogieux à l'égard du parent homicideaire, mais plutôt leur accorder une place conforme à la réalité en veillant à faire ressortir l'aspect criminel du geste posé et à ne pas glorifier l'auteur de l'homicide. À l'instar des questionnements privilégiés dans le domaine du suicide, il y a lieu de s'interroger sur la nécessité de fournir une

description détaillée, imagée et explicite de la méthode utilisée pour commettre l'homicide ou le suicide et sur l'impact que cela peut avoir sur les proches des victimes et de l'auteur.

Globalement, la couverture médiatique des filicides et des familicides commis au Québec démontre un souci de ne pas attribuer un motif unique pour expliquer ces homicides. Par contre, lorsqu'on observe les articles individuellement, il arrive que la « cause » ayant mené l'auteur au filicide soit simplifiée ou que l'homicide soit présenté comme une issue aux problèmes de l'auteur.

La séparation récente et des litiges autour de la garde des enfants sont d'ailleurs souvent présentés par les médias comme un « scénario classique » pour expliquer ces événements, alors qu'il s'agit dans les faits de facteurs parmi d'autres pouvant être associés aux homicides intrafamiliaux. Parmi ceux-ci se retrouvent notamment la violence conjugale, la maltraitance des enfants et le fait que l'auteur de l'homicide soit dans une situation de grande détresse ou dans un état dépressif¹.

Les homicides intrafamiliaux sont rarement abordés en tenant compte du contexte plus large dans lequel ces événements s'inscrivent. La présentation de l'homicide intrafamilial comme l'aboutissement d'une séparation difficile ou l'issue à des litiges concernant la garde d'enfants pour des parents qui aiment leurs enfants ne contribue pas à dénormaliser ce geste. Chaque année, des milliers de familles se retrouvent dans des circonstances similaires sans qu'il y ait d'homicide. Un rappel plus fréquent de cette réalité, ainsi que la présentation des conséquences des homicides sur les familles et l'ensemble de la société, sans oublier l'annonce des ressources d'aide disponibles, permettrait de véhiculer une information moins anecdotique auprès de la population et de mettre l'accent sur le caractère inhabituel ou inusité des homicides intrafamiliaux.

Enfin, même si peu d'études ont porté jusqu'à présent sur les effets de la couverture médiatique de ces homicides sur le passage à l'acte, le principe de précaution suggère la prudence, notamment au regard des travaux concernant la couverture médiatique du suicide. Ceux-ci ont permis de démontrer que la façon de rapporter les suicides dans les médias peut jouer un rôle dans les cas de suicide « par imitation » et qu'il est possible de sensibiliser les médias à ces enjeux afin de

les inciter à adopter des bonnes pratiques^{7,9}. Il importe donc de poursuivre la réflexion entourant la manière dont les homicides intrafamiliaux sont rapportés et traités dans les médias et l'impact que cette couverture médiatique peut avoir sur les proches des victimes, les communautés et la société en général.

Références

1. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2012). Rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux remis au ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des aînés. Comité présidé par Gilles Tremblay, professeur à l'École de service social de l'Université Laval.
2. Carlyle, K.E., Slater, M.D. et Chakroff, J.L. (2008). Newspaper coverage of intimate partner: skewing representation of risk. *Journal of Communications*, 58(1), 168-186.
3. Saint-Jacques, M.C., Turcotte, D., Villeneuve, P., Drapeau, S., Lépine, R., Godbout, É. et St-Amand, A. (2010). « Quand la DPJ fait la une! Une analyse du traitement médiatique de la maltraitance au Québec ». *Service Social*, 56 (1), 55-73.
4. Institut national de santé publique du Québec (Page consultée le 10 avril 2015). Trousse média sur les agressions sexuelles. Les effets du traitement médiatique de la violence, [en ligne], <http://www.inspq.qc.ca/agressionsexuelle/medias-et-agressions-sexuelles>
5. Walklate, S. et Petrie, S. (2013). Witnessing the pain of suffering: Exploring the relationship between media representations, public understandings and policy responses to filicide-suicide. *Crime, Media, Culture*, 9(3), 265-279.
6. Peelo, M., Francis, B., Soothill, K., Pearson, J. et Ackerley, E. (2004). Newspaper reporting and the public construction of homicide, *British Journal of Criminology*, 44, 256-275.
7. Léveillé, S., Tousignant, M., Laforest, J. et Maurice, P. (2015). La couverture médiatique des homicides intrafamiliaux. Mieux en comprendre les effets. Montréal : Conseil de Presse du Québec.
8. Conseil de presse du Québec (2014). Forum de discussion – La couverture médiatique des homicides intrafamiliaux : mieux en comprendre les effets, rapport synthèse, [en ligne], <http://conseildepresse.qc.ca/publications/rapports/forum-medias-et-homicides-intrafamiliaux/>
9. Krug E.G., Dahlberg L.L., Mercy J.A., Zwi A. et Lozano-Ascencio R. (Eds.) (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève: Organisation mondiale de la Santé.

Analyse de la couverture médiatique dans la presse écrite des cas d'homicides intrafamiliaux au Québec de 2007 à 2012

AUTEURS

Julie Laforest, conseillère scientifique

Dominique Gagné, conseillère scientifique

Pierre Maurice, chef d'unité scientifique

Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante :

<http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 2^e trimestre 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-550-73132-0 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2015)

N° de publication : 1989